

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 27 juillet 2020

**Coronavirus : appel à la vigilance en Haute-Savoie**

Depuis le 11 mai 2020, 318 cas positifs au Covid 19 ont été détectés en Haute-Savoie dont 59 ces dernières 72h. Entre le 18 et le 24 juillet, **le taux de positivité** (112 tests positifs sur 4 488 tests réalisés) **est de 2,5%** (contre 1,1% pour l'ensemble de la région) et le taux d'incidence atteint **13,5 pour 100 000 habitants** (contre 6,1 pour l'ensemble de la région). **Les taux d'incidence et de positivité sont les plus élevés de la région.**

La gestion de plusieurs clusters et l'augmentation des cas positifs dans le département rappellent l'importance d'une vigilance accrue de tous.

Pierre Lambert, Préfet de la Haute-Savoie et le docteur Jean-Yves Grall, Directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes encouragent fortement la population à se protéger et à protéger les autres.

Il s'agit de contribuer à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus dans le département.

**Rappel des conseils de prévention pour tous :**

Pour se protéger et protéger les autres, il est indispensable de respecter les consignes suivantes :

- Porter un masque dans les lieux publics clos mais également dans tous les cas où la distance d'un mètre avec un interlocuteur ne peut être respectée.
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres.
- Se laver régulièrement les mains avec du savon ou utiliser une solution hydro-alcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir et jetez-le.
- Éviter de se toucher le visage.
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades.
- Utiliser un mouchoir à usage unique.
- En cas d'apparition de symptômes évocateurs de la maladie Covid-19 (fatigue, fièvre, douleurs musculaires, toux, perte de l'odorat et du goût...), rester chez soi, éviter les contacts et contacter son médecin traitant.

**Se faire dépister dans un laboratoire de ville**

A compter de ce lundi 27 juillet, le dépistage virologique (RT-PCR) est possible pour toute personne qui le souhaite, sans prescription médicale, auprès de l'un des laboratoires de ville habilité à réaliser ces prélèvements. Le dépistage est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie.

**Préfecture de la Haute-Savoie  
Bureau de la représentation et  
de la communication de l'État**

Avant de vous rendre dans un laboratoire, prenez contact avec lui afin de vérifier les horaires spécifiques pour ce type de test. La liste des laboratoires habilités est disponible ici : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/covid-19-organisation-du-depistage-en-auvergne-rhone-alpes>

Les services de l'État sont pleinement mobilisés afin de veiller aux respects de ces mesures en cette période estivale où la Haute-Savoie accueille un grand nombre de vacanciers et de touristes.

**Tous ensemble, soyons vigilants et responsables !**

**Préfecture de la Haute-Savoie  
Bureau de la représentation et  
de la communication de l'État**

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie  
BP 2332  
74 034 Annecy cedex